



1777-1989



✉ : cie.arc.marlylaville@gmail.com

COMPAGNIE D'ARC DE MARLY-LA-VILLE

TARIFS COTISATION – LICENCE

SAISON 2024 / 2025

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Adulte réinscription | 180 € (80 €-60 €-40 €) |
| <input type="checkbox"/> Enfant réinscription | 160 € (70 €-50 €-40 €) |
| <input type="checkbox"/> Prêt d'arc (Selon dispo) | 60 € + Cautiion de 300 € |
| <input type="checkbox"/> 2^{ème} compagnie | 55 € |
| <input type="checkbox"/> Adulte débutant 1^{ère} année | 255 € avec « kit* » et prêt de l'arc (90€-85€-80€) |
| <input type="checkbox"/> Enfant débutant 1^{ère} année | 235 € avec « kit* » et prêt de l'arc (90€-75€-70€) |
| <input type="checkbox"/> Poussin débutant 1^{ère} année | 210 € avec « kit* » et prêt de l'arc (80€-65€-65€) |

Dans le cas où plusieurs membres d'une même famille nous rejoindraient :

Une réduction de 25 € sera accordée pour la 2^{ème} personne

Une réduction de 45 € sera accordée pour la 3^{ème} personne

Une réduction de 65 € sera accordée pour la 4^{ème} personne

Les chèques seront encaissés, le 30 septembre, le 1^{er} novembre et le 1^{er} décembre 2024

- Les cours pour les Enfants/Adolescents débutants 1^{ère} année se dérouleront les mercredis de 18h à 19h30
- Les cours pour les Enfants/Adolescents confirmés se dérouleront les mercredis de 18h à 19h30
- Les cours pour les adultes débutants 1^{ère} année se dérouleront les mercredis de 20h à 21h30

Pour les nouveaux inscrits, la présentation de la compagnie se fera le mercredi 11 septembre à 19h00 au COSEC (Présentation du Bureau et visite du jeu d'arc).

Pour tous les inscrits, Je reconnais avoir rempli le questionnaire de santé.

Si J'ai répondu **NON** à toutes les questions, je n'ai donc pas de certificat médical à fournir pour prendre ma licence.

Si vous avez répondu **OUI** à une ou plusieurs questions, consultez votre médecin puis, demandez-lui un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tir à l'arc et à la compétition.

***le kit débutant comprend : un carquois, une palette, une protection de bras, une dragonne, un élastique d'échauffement et 8 flèches. Le premier maillot de compagnie est également fourni.**

Siège Social : Mairie de Marly-la-Ville, 10 rue du Colonel Fabien 95670 MARLY-LA-VILLE
SIRET N° 43982569600016